



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
www.baugeoisvallee.fr

GESTION DES DÉCHETS

GUIDE DE LA REDEVANCE INCITATIVE 2020

**Tout savoir sur le coût
de mes déchets à**

**Beaufort en Anjou,
Corné,
Mazé,
La Ménitré,
Les Bois d'Anjou**

La redevance Ordures Ménagères

Pourquoi une redevance ?

La redevance incitative est **le mode de financement** du service de collecte et de traitement des déchets.

Elle s'appuie sur **la production d'ordures ménagères de chaque usager** et permet de financer les charges liées à la gestion des déchets.

- le fonctionnement, l'entretien et le gardiennage des déchèteries,
- la mise à disposition des bacs, des colonnes des points d'apport volontaire,
- la collecte des points d'apport volontaire, la collecte en porte à porte des bacs jaunes et rouges, la collecte en déchèterie, le traitement de tous les déchets collectés (recyclage, valorisation, stockage).

Comment s'applique-t-elle ?

Votre redevance 2020 vous est transmise au printemps, pour toute l'année. Il s'agit d'une **estimation** de votre redevance calculée à partir :

- **de votre abonnement** : défini en fonction du **volume du bac rouge** mis en place et de 12 présentations annuelles de celui-ci.
- **de l'utilisation du service** : correspondant au nombre de **présentations de votre bac rouge** l'année précédente.



Une **régularisation** de votre redevance sera effectuée en fonction de vos **présentations réelles**.

Vous pouvez présenter aussi souvent que vous le souhaitez le bac jaune, accéder aux points d'apport volontaire et aux déchèteries sans que cela n'ait d'incidence sur votre facture.

Pour bien maîtriser votre redevance :

- **Appliquez les consignes de tri**, cela permet de réduire le volume de déchets du bac rouge.
- **Sortez vos bacs uniquement lorsqu'ils sont pleins.**
- **Compostez vos déchets organiques** du jardin et de la cuisine. Un composteur par famille peut être mis à disposition par la Cdc Bugeois Vallée pour 15 €.
- **Adoptez des comportements éco-citoyens** : achetez moins emballé et durable, buvez l'eau du robinet, évitez le gaspillage, refusez la publicité, etc.

Une facture ... ça s'explique

Numéro de facture

Date limite de règlement
de votre facture

Coordonnées de votre
Communauté de Communes
et de votre Trésorerie

Adresse du lieu de collecte
concerné

Partie à découper et à
joindre à votre règlement
dans l'enveloppe fournie
pour le paiement par TIP.

**SIMPLIFIEZ-VOS
DEMARCHES !**

Choisissez le prélèvement
automatique en 4 fois, pour
échelonner votre
redevance sur l'année.
Demandez le formulaire à
compléter (disponible sur le
site Internet) et retournez-
le accompagné d'un RIB.

Ou, réglez votre facture en
un clic sur :
www.baugeoisvallee.fr

Facture N° 2020-03-000000008 du 05/03/2019

Baugeois Vallée

Pour toutes informations ou réclamations, contacter le service déchet de la Cdc Baugeois Vallée
☎ 02.41.79.77.00 ou dechets@baugeoisvallee.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 16h
Fermeture les mardis et jeudis après-midi
Notre site internet: www.baugeoisvallee.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLEE
TRÉSORERIE DE BAUGE EN ANJOU
Square Pont de Fées - 49150 BAUGE EN ANJOU
☎ 02.41.89.14.63 ou 149032@dgifp.finances.gouv.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Compte à créditer :
BDF FR66 3000 1007 76E4 9500 0000 022

Vos références : 051 - 19

Payeur(s) : [REDACTED]

Lieu de production : [REDACTED] (BEAUFORT-EN-ANJOU)

Trésorerie : Square Pont de Fées
49150 BAUGE EN ANJOU

M [REDACTED]
[REDACTED]
49250 [REDACTED]

Date limite de paiement : 05/04/2019

Avis de somme à payer : En application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du Code général des collectivités territoriales par M. Chalopin, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLEE. Institution de la redevance 21 décembre 1999. Vote des tarifs par délibération du 9 décembre 2015.

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Designation	Période	Quantité	P.U.	Montant
ANNEE : 2020				
ABONNEMENT AU SERVICE				138.88
Bac 80L - forfait annuel de présentation inclus	01/01/2020 au 31/12/2020	12/12	53.00000	53.00
				85.88
UTILISATION DU SERVICE				26.88
Estimation du nombre de présentations bac OM 80L au-delà du forfait	01/01/2020 au 31/12/2020	12.00	2.24000	26.88
				SOUS-TOTAL 2020 : 165.76
ANNEE : 2019				
TOTAL REGULARISATION				-4.48
Part usager	01/01/2019 au 31/12/2019	12/12	53.00000	53.00
Bac 80L	01/01/2019 au 31/12/2019	12/12	59.00000	59.00
24 Présentations constatées / 12 Obligatoires	01/01/2019 au 31/12/2019	24.00	2.24000	53.76
Montant 2019 déjà facturé 2019 facture n° 1903000007			0.00000	-170.24
				SOUS-TOTAL 2019 : -4.48
				NET A PAYER : 161.28

La SMCOTM de la Vallée de l'Aulnois dispose de moyens informatiques destinés à gérer automatiquement la redevance ordures ménagères. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées au Trésorier public. Conformément à l'article 17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et aux règlements (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de droit de rectification et de droit de suppression de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant par courrier à Monsieur le Président de la SMCOTM de la Vallée de l'Aulnois.

Vote de recours : Conformément à l'article L. 1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous pouvez contester, le bien-fondé de cette créance en saisissant le juge judiciaire (tribunal d'instance pour les montants inférieurs ou égaux à 10 000 €) dans un délai de deux mois suivant la notification de l'acte contentieux.

Partie à détacher suivant les pointillés

Je soussigné(e) [REDACTED] déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations relatives à la présente facture et de l'existence de la dette correspondante. Je reconnais ainsi la validité de la présente facture et de l'existence de la dette correspondante. Je m'engage à régler la présente facture conformément aux modalités indiquées ci-dessous.

M [REDACTED]
49250 BEAUFORT-EN-ANJOU

TIP SEPA
Référence Unique du Mandat : TIPSEPA049032015000000000000000820
ICS : FR652252349
Référence : 8
Crédancier : CC Baugeois Vallée
Montant : 161.28 €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire
IBAN : FR6517960003000437800135
Titulaire du compte : ABEILLARD PIERRE

015109200206 [REDACTED] 17906000320061437800135
941133000175 370200000000000000080490324975706 16128

Coordonnées du redevable

Votre
ABONNEMENT AU SERVICE

En fonction du volume de
votre bac rouge

Votre
UTILISATION DU SERVICE

Estimation basée sur le
nombre de présentations
de votre bac rouge à la
collecte en 2019

**Régularisation de votre
redevance 2019.**

Vos présentations réelles
2019 sont comparées à
celles facturées en 2018.
En cas de différence, une
régularisation est
effectuée.

Calculer ma redevance

La redevance est calculée pour une année civile. Elle se compose d'une part « abonnement » et d'une part « utilisation du service ».

L'abonnement au service

Volume	Abonnement	
	1 passage / 7 j	1 passage / 15 j
80 litres	138,88 €	136,48 €
120 litres	173,12 €	170,72 €
180 litres	225,28 €	222,88 €
240 litres	277,44 €	275,04 €
360 litres	387,56 €	385,16 €
770 litres	807,48 €	805,02 €

= L'abonnement au service

€

L'utilisation du service

Cette part se base sur le nombre de présentations de votre bac à la collecte. Le coût de la présentation est établi selon le volume de votre bac et la fréquence de passage de la benne dans votre rue.

Volume	Coût de la présentation - bac rouge	
	1 passage / 7j	1 passage / 15j
80 litres	2,24 €	2,04 €
120 litres	2,61 €	2,41 €
180 litres	3,34 €	3,14 €
240 litres	4,07 €	3,87 €
360 litres	5,68 €	5,48 €
770 litres	15,39 €	15,19 €

Selon la capacité de votre bac rouge et la fréquence de passage de la benne OM

= L'utilisation du service

€

REDEVANCE 2020

Abonnement

Utilisation



Exemple : bac 80 litres collecté tous les 15 jours

Abonnement = 136,48 € (dont 12 présentations)

Utilisation du service = 14 présentations (en plus des 12 de l'abonnement) x 2,04 € = 28,56 €

Redevance 2019 = 165,04 €

En présentant le bac rouge 12 fois dans l'année, la facture peut être réduite à 136,48 €.

L'essentiel

Comment faciliter le règlement de ma facture ?

En choisissant le **prélèvement automatique en quatre fois** comme moyen de règlement. Demandez le formulaire à compléter et retournez-le accompagné d'un RIB.

Ou, en réglant votre facture en une fois, **directement sur notre site Internet**, rubrique « *paiement sécurisé* ».

Combien de fois puis-je sortir mon bac rouge à la collecte ?

Sortez-le le moins souvent possible et seulement quand il est plein. Sachez néanmoins qu'un **seuil minimum de 12 présentations** à l'année est intégré à l'abonnement.



Vous pouvez présenter aussi souvent que vous le souhaitez le bac jaune sans que cela n'ait d'incidence sur votre facture.

Rappel : les sacs présentés à côté des bacs ne seront pas collectés. Des sacs rouges et jaunes supplémentaires peuvent être achetés auprès du service Gestion des déchets au **4 boulevard des entrepreneurs à Beaufort en Anjou**.

Quelles sont les démarches en cas de changement de votre situation familiale ?



Vous déménagez ou emménagez sur le territoire de la communauté de communes Baugeois Vallée ? Le **nombre de personnes vivant dans votre foyer change** ? Contactez-nous. Le montant de votre redevance en dépend.

Pourquoi la redevance me concerne-t-elle ?

Tout particulier ou professionnel produit des déchets, même en faible quantité (déchets de repas, papiers, emballages divers,...). Que ces déchets soient collectés en porte-à-porte, en points d'apport volontaire ou déposés en déchèterie, ils nécessitent d'être collectés et traités et représentent un coût pour la collectivité.

Le règlement de collecte et de facturation est disponible sur notre site Internet.

Pour nous contacter :

Communauté de communes Baugeois Vallée
Service Gestion des déchets

15, avenue Legoulz de la Boulaie - 49150 Baugé en Anjou
Tél. 02 41 79 77 00 - email : dechets@baugeoisvallee.fr